

N/REF : 11/02/2026 9H59 C:000003 I:02615
V/REF : AC/C39628
V/Email reçu le Mercredi 11/02/2026 à 9H59

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. DGC
IMMEUBLE : RES.DUGUESCLIN -DGC
PASSAGE DUGUESCLIN
.
35360 MONTAUBAN DE BRETAGNE

Rennes, le 28 Avril 2026

Référence Marché: 024071-ELT-003

LOCALISATION : PASSAGE DU GUESCLIN - LOGT VACANT SUR PASS DU 06 AU 13/03
LOGEMENT N° 011383, PORTE N°12, 1° ÉTAGE, TYPE 3

MOTIF : TRAVAUX DE MISE EN SÉCURITÉ NÉCESSAIRE A L'OBTENTION DU CONSUEL

Donneur d'ordre : M. E ROCHE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur l'installation électrique.

INTERVENTION DU 11/03
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
LOGEMENT N'EST PAS SUR PASS
INTERVENTION A REPROGRAMMER
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

INTERVENTION DU 17/04
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
MISE HORS TENSION
REMPLACEMENT DE 5 PRISES
MISE SOUS TENSION
CONTRÔLE - BON FONCTIONNEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 21/04/26 à 16H18 M. E ROCHE
MG LGESTION Email envoyé le 07/04/26 à 14H56 M. E ROCHE
MB LGESTION Email envoyé le 01/04/26 à 22H35 M. E ROCHE
FM LGESTION Email envoyé le 12/03/26 à 13H33 EROCHE@AIGUILLON.COM
BONJOUR, MERCI DE NOUS COMMUNIQUER LES ACCES SVP.

FM LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 12/03/26 A 13:32 M. E ROCHE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
5,00	ELT010-Rempl.Prise cour.bipol.	2	17,44	87,20
	TOTAL H.T.			87,20
	T.V.A. a 10,00%			8,72
	TOTAL T.T.C.En EURO			95,92

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 31 Mai 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.